

ADMISSION 2025/2026

Licence 2 et Licence 3 Langues Etrangères Appliquées (L.E.A) parcours COMMERCE INTERNATIONAL

Le parcours Commerce International est accessible à partir soit du semestre 3 soit du semestre 5 de la licence LEA (admission sur dossier et entretien de motivation en français et langue étrangère) :

- Aux étudiant(e)s de LEA de l'université Jean Moulin Lyon3 ou d'une autre université **ayant validé 60 ECTS ou 120 ECTS**
- Aux étudiant(e)s venant d'une autre formation post-baccalauréat compatible (Economie-Gestion, Classe Préparatoire HEC ou autre) **ayant validé l'ensemble de leurs crédits** et ayant étudié l'anglais ainsi qu'une deuxième langue étrangère de même niveau
- Aux titulaires d'un **BTS ou DUT** ayant étudié l'anglais ainsi qu'une deuxième langue étrangère de même niveau

Ce parcours propose une orientation professionnalisante à la licence LEA caractérisée par l'intervention de professionnels et l'obligation d'un stage (de 8 semaines minimum) à la fin du semestre 6.

Cette licence s'adresse plus particulièrement aux étudiants ayant acquis des connaissances en droit ou gestion en dehors des deux langues étrangères. Ils doivent aussi justifier d'une très bonne maîtrise de la langue française, d'un solide projet professionnel et éventuellement de séjours à l'étranger présentant un intérêt linguistique ou professionnel.

INSCRIPTION EN LIGNE : procédure dématérialisée

Les demandes d'admission se font en ligne sur [e-candidat](#) du site de l'Université

Dépôt des candidatures : du 19 mai au 23 juin 2025

Admissibilité : 30 juin 2025

Entretiens : 3 et 4 juillet 2025

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'ADMISSION

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité)
- Copie du diplôme du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense
- Relevé des notes du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense
- Relevé détaillé des notes de la 1^{ère} ou des 2 années de licence ou d'un cursus post-baccalauréat.
- Un Curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Eventuellement, séjours à l'étranger
- Tous les titres et documents doivent être traduits en langue française par un traducteur assermenté.
- Une attestation du niveau de français **DEL F B2, DAL F C1, DAL F C2, TCF B2, TEF** est obligatoire sauf pour :
 - Les étudiants français
 - Les étudiants titulaires d'un baccalauréat français
 - Les étudiants étrangers venant de pays francophones

Contact : admlicencelea@univ-lyon3.fr

Pour les étudiants relevant de la Formation Professionnelle continue, vous pouvez prendre contact auprès de leur service : fc3@univ-lyon3.fr